NOTICE

A L'APPUI DE LA CANDIDATURE

DE M. LE DOCTEUR AMBROISE TARDIEU

A LA CHAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

NOTICE

A L'APPUI DE LA CANDIDATURE

De M. le docteur AMBROISE TARDIEU

A LA CHAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

En publiant cette courte notice à l'appui de ma candidature à la chaire de THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE actuellement vacante au sein de la Faculté de médecine de Paris, je me propose moins de faire valoir des titres sans doute bien insuffisants que de faire connaître à mes maîtres de la Faculté et aux honorables membres du Conseil académique quelle a été jusqu'ici ma carrière médicale, et par quels travaux je me suis efforcé de mériter leurs suffrages.

Docteur en médecine de la Faculté de médecine de Paris, reçu le 31 janvier 1843, après avoir obtenu dans le cours de mes études le titre d'*interne lauréat* des hôpitaux et de *lauréat de l'École pratique* de la Faculté, j'ai été attaché en qualité de *chef de clinique médicale* au service de M. le professeur Bouillaud.

L'année suivante, j'ai eu l'honneur d'être nommé au concours *agrégé près la Faculté de médecine de Paris* (Section de médecine).

En 1847, le premier concours pour le *Bureau central* auquel mon âge me permit de prendre part, m'ouvrit les portes des hôpitaux.

Chargé successivement à titre provisoire de plusieurs services, et

notamment pendant plus de deux ans à la tête d'un des principaux services de l'Hôtel-Dieu, je suis depuis le 1er janvier 1852 *médecin titulaire de l'hospice de La Rochefoucauld.*

Depuis 1843, j'ai été appelé à exercer activement les fonctions de *médecin légiste.* La confiance du Tribunal de la Seine et de la Cour impériale de Paris a mêlé mon nom aux procès criminels les plus importants de ces dernières années.

Nommé en 1847 *inspecteur adjoint du service de la vérification des décès de la ville de Paris*, je fais partie en cette qualité d'un comité qui se réunit périodiquement à la préfecture de la Seine, et qui a pour mission de résoudre les questions relatives à la mortalité et à l'état civil dans ses rapports avec l'hygiène publique.

Enfin, la haute bienveillance d'un ministre dont il m'est permis d'invoquer ici la faveur comme un précieux suffrage, M. le professeur Dumas m'a confié en 1850 les fonctions de *secrétaire du Comité consultatif de l'hygiène publique* établi près du ministère de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce ; et plus tard les membres de ce conseil m'ont fait l'honneur de m'appeler à remplir parmi eux la place de *membre titulaire*, devenue vacante par la mort d'Hipp. Royer-Collard.

Je mentionnerai encore la part que j'ai prise aux travaux de *Commissions* ministérielles importantes, notamment celles de la *loi sur l'enseignement de la médecine et de la pharmacie*, en 1849 ; des *bains et lavoirs publics* (1851) ; et de l'enquête sur la marche et les *effets du choléra épidémique en France* (1852).

Parmi les distinctions que j'ai obtenues dans le cours de ma carrière médicale, je rappellerai en première ligne la *croix de la Légion d'honneur* qui m'a été accordée pour les services que j'ai pu rendre à l'Hôtel-Dieu pendant l'épidémie de choléra de 1849 ; et l'*ordre impérial de Sainte-Anne de Russie* que j'ai reçu en 1851 comme récompense de ma coopération à un grand ouvrage scientifique publié sous les auspices de l'empereur de Russie. Enfin, en 1845, l'*Académie des sciences* m'a accordé un prix pour mes *Recherches sur la morve chronique.*

J'appartiens en qualité de *membre titulaire* ou *correspondant* à la *Société médicale des hôpitaux de Paris*, dont j'ai eu l'honneur d'être secrétaire ; à la *Société anatomique de Paris ;* à *l'Académie de médecine d'Athènes*, à l'*Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, et à la *Société médico-chirurgicale de Zurich.*

S'il m'était permis, au moment où je sollicite les hautes fonctions du professorat, de chercher à établir mon aptitude à l'enseignement de la médecine, je rappellerais que j'ai été chargé par la Faculté de suppléer, en qualité d'agrégé, M. le professeur Duméril dans le *Cours de pathologie interne* en 1848, et qu'une partie de mes leçons a été recueillie et publiée, et que tout récemment j'ai été placé à la tête d'une des *Cliniques médicales* de l'Hôtel-Dieu pendant les huit derniers mois de l'année 1852.

Pendant tout le cours de mon exercice comme agrégé, j'ai été exclusivement attaché au quatrième examen, qui a pour objet la *thérapeutique*, l'*hygiène* et la *médecine légale*, et c'est vers ces applications des sciences médicales que se sont plus spécialement dirigés mes travaux.

J'ajouterai que j'ai pris part au dernier concours qui ait eu lieu à la Faculté, et que ma candidature à la *chaire d'hygiène* a rencontré dans le scrutin des appuis dont je m'honore aujourd'hui comme de mon plus beau titre aux nobles fonctions que je sollicite.

PUBLICATIONS.

Je compléterai cet exposé par un aperçu très succinct des ouvrages et mémoires que j'ai publiés sur les diverses branches des sciences médicales.

1. *Manuel de pathologie et de clinique médicales.*
(1 vol. de 736 pages, Paris, 1848.)

Cet ouvrage est un livre d'étude dans lequel, sous une forme concise et méthodique, nous avons essayé de réunir les éléments de la médecine, et d'initier les élèves à l'esprit même de cette science en en faisant connaître la méthode et les principes généraux. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur le but que nous nous sommes proposé et sur le genre de mérite que nous avons poursuivi ; nous voulons dire l'exactitude et la clarté. Il ne nous appartient pas de décider si nous avons réussi. Nous nous contenterons de dire, pour faire apprécier l'esprit dans lequel notre ouvrage a été conçu, que nous avons cherché à con-

cilier à la fois les conquêtes récentes de l'observation exacte et de l'autre les lumières éternelles de l'antique tradition médicale.

Malgré les limites restreintes dans lesquelles nous avons dû circonscrire notre travail, nous n'avons jamais manqué d'exposer avec précision les principes de la *thérapeutique générale et spéciale de chaque maladie*. Nous ne craignons pas d'ajouter que ce livre, malgré ses prétentions modestes, peut faire connaître clairement de quelle manière nous comprenons l'étude et l'enseignement de la médecine théorique et pratique.

C'est à ce titre que nous nous permettons de recommander ce *Traité élémentaire* à l'attention particulière en même temps qu'à l'indulgence des maîtres éclairés dont nous sollicitons les suffrages.

2. *De la morve et du farcin chroniques chez l'homme et chez les solipèdes.* (1843.)

Le sujet de cette monographie, publiée en 1843, sous forme de dissertation inaugurale, était absolument neuf. Les recherches antérieures entreprises, tant en France qu'à l'étranger, et avant tout le beau Mémoire de M. Rayer, avaient presque exclusivement porté sur la morve et le farcin aigus. Il s'agissait de compléter ces travaux en traçant la description de la forme chronique, dont l'étude présentait d'autant plus d'intérêt que, si l'on peut espérer d'arrêter quelquefois ce mal terrible, c'est sans doute lorsque la lenteur de ses progrès laisse à l'art le temps et les moyens d'agir. Afin de tirer de la comparaison une plus vive lumière, un aperçu de la morve et du farcin chroniques chez les solipèdes a été placé en tête de l'histoire de la maladie chez l'homme. Celle-ci ne comprend pas moins de 132 cas de morve ou de farcin, parmi lesquels 89 appartiennent à la forme aiguë et 43 à la forme chronique. Ce chiffre considérable comprend toutes les observations recueillies avant 1843. Les conditions de la contagion, la marche de la maladie, l'identité de ses différentes formes anatomiques et symptomatiques, le diagnostic différentiel et les moyens de traitement ont été l'objet d'une étude approfondie. Ce travail, reproduit presque textuellement dans tous les traités classiques publiés depuis dix ans, a définitivement pris place dans la science.

Il nous sera permis d'ajouter que notre dissertation sur la morve et

le farcin chronique a mérité, lors de son apparition, un des prix décernés par l'Académie des sciences, et nous tenons à honneur de rappeler les termes du Rapport qui ajoutent encore à la valeur de la récompense obtenue.

« En 1837 M. Rayer appela l'attention des médecins français sur la » transmission de la morve et du farcin du cheval à l'homme. Depuis » cette époque, l'existence de ces affections, dont la connaissance in» téresse à la fois le médecin et le vétérinaire, le savant et l'admi» nistrateur, a été constatée dans presque tous les hôpitaux de Paris, » à l'école d'Alfort et dans la pratique civile; à l'hôpital de la Charité, » par MM. Andral, Velpeau et Bouillaud; à l'Hôtel-Dieu, par MM. Bres» chet, Roux et Husson; à l'hôpital de la Pitié, par M. Serres; à l'hô» pital Saint-Louis, par MM. Jobert, Gibert et Boyer; à l'hôpital Beau» jon, par M. Laugier; à l'hôpital Necker, par M. Bérard; à la Maison » royale de santé, par M. Monod. Plusieurs exemples de morve aiguë » chez l'homme ont été étudiés avec le plus grand soin par MM. Vigla, » A. Becquerel, Nonat, Bouley fils et Deville.

» A mesure que ces faits se sont multipliés, on a pu voir que chez » l'homme comme chez les solipèdes la morve aiguë était quelquefois » précédée de lésions chroniques des fosses nasales. Cependant on ne » connaissait qu'un très petit nombre d'exemples de morve chronique » chez l'homme, lorsqu'en 1840 et 1841, M. Ambroise Tardieu en » recueillit deux cas bien caractérisés dans le service de M. Rayer. A » cette occasion, M. Tardieu rassembla tous les faits analogues qui » avaient été publiés depuis 1837, et les soumit à une analyse sévère. » *Les Recherches de M. Tardieu ont eu, sans contredit, pour résultat de* » *rendre plus positif le diagnostic de la morve chronique chez l'homme, et* » *par conséquent de fournir une base solide aux expériences thérapeuti*» *ques ultérieures.* »

3. *Du choléra épidémique.* (Leçons professées à la Faculté de médecine de Paris, 1 vol. in-8°, 216 pages, 1849.)

Chargé par la Faculté de suppléer M. le professeur Duméril dans la chaire de Pathologie médicale pour l'année 1848-1849, j'ai cru opportun d'exposer d'une manière aussi complète que possible l'histoire de la terrible épidémie qui, après seize ans, menaçait de nouveau la France,

et j'ai commencé ce cours par une série de leçons sur le choléra, que j'ai réunies ensuite et publiées.

On peut considérer ce travail comme une analyse fidèle des innombrables écrits qui avaient paru soit en France, soit à l'étranger, depuis 1830 jusqu'à la deuxième épidémie. Elle comprend à la fois les descriptions pathologiques, les recherches anatomiques et chimiques, les indications historiques, géographiques et statistiques ; l'étude des causes particulières et générales, l'ensemble des instructions politiques, des mesures sanitaires et des prescriptions hygiéniques et thérapeutiques méthodiquement exposées et discutées avec le plus grand soin.

Nous avons donné une attention toute particulière à l'histoire des moyens de traitement essayés dans tous les pays et dans tous les temps contre le choléra, et nous avons rassemblé toutes les recettes thérapeutiques que nous avons pu recueillir, en les rattachant autant que possible à des indications rationnelles.

L'événement a donné à nos leçons un intérêt dont nous sommes loin de nous prévaloir, mais dont il nous sera permis de signaler les effets, en rappelant que l'édition de ce livre a été promptement épuisée, et qu'il a été traduit en anglais et en espagnol.

4. *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité.* (2 vol. in-8°, 1852.)

Appelé par la haute confiance de notre illustre maître M. le professeur Dumas, alors ministre de l'agriculture et du commerce, à siéger parmi les membres du Comité consultatif d'hygiène publique, j'ai cherché à me rendre digne de cette honorable distinction et je n'ai pas tardé à reconnaître que la nécessité de compulser une foule de recueils scientifiques et administratifs n'était pas la moindre difficulté qui attendait les hommes voués à l'étude des questions sanitaires. C'est dans le but de leur épargner ces peines quelquefois insurmontables, que j'ai entrepris la publication de ce livre, où sont réunis et coordonnés les nombreux matériaux qui peuvent servir de fondement à la science de l'hygiène publique.

Nous n'essaierons pas de donner ici un aperçu des sujets que j'ai fait entrer dans cet ouvrage, qui, on me permettra d'en faire la remarque, n'avait pas de précédent, et pour lequel j'ai eu à regretter de n'avoir pas de modèle. J'indiquerai seulement les principaux groupes

auxquels les différents articles peuvent se rattacher. La climatologie, les subsistances et approvisionnements, la salubrité proprement dite, les établissements classés et réputés dangereux, insalubres ou incommodes, les professions, la technologie agricole et industrielle dans ses rapports avec l'hygiène, les épidémies, épizooties et maladies contagieuses, l'assistance publique, la statistique médicale, la législation et la jurisprudence sanitaire, les instructions et actes administratifs : tels sont, dans leur généralité, les points principaux qui ont fait l'objet des recherches dont se compose le dictionnaire.

5. *Observations et recherches critiques sur les différentes formes des affections puerpérales.* (Journal des Connaissances médico-chirurgicales, décembre 1841.)

Ce travail, qui renferme un grand nombre d'observations recueillies à l'hôpital Cochin, où étaient transportées, pendant l'épidémie de 1840, la plupart des femmes récemment accouchées à la Maternité, a pour but de démontrer « qu'il n'y a pas une maladie puerpérale toujours la même; que les femmes, après l'accouchement, se trouvent placées dans des conditions physiologiques toutes spéciales qui s'impriment sur toutes les fonctions de l'organisme sain ou malade ; et que, dans l'étude et l'appréciation des maux qui les atteignent, c'est de cet *état puerpéral* que l'on doit s'occuper, car c'est lui qui rend compte de la généralité des faits et de leur lien commun. » Toutes les formes que peut revêtir cet état morbide multiple sont successivement passées en revue, depuis la simple métrite jusqu'à la fièvre et à la manie puerpérales.

6. *Mémoire sur la diathèse hémorrhagique.* (Archives générales de médecine, t. X, 1841.)

Ce Mémoire appelait l'attention sur des faits peu connus et nouveaux, surtout à cette époque, où les recherches toutes récentes d'hématologie de MM. Andral et Gavarret n'avaient pas encore reçu leur entier développement et répandu sur ces intéressantes questions la lumière qui les éclaire aujourd'hui. Les exemples d'hémorrhagie constitutionnelle héréditaire, rassemblés dans le travail dont il est

question ici, étudiés au point de vue de leur symptomatologie et de l'altération du sang qui les caractérise, ont été depuis cités dans tous les traités généraux et dans un grand nombre de monographies. L'analyse chimique et microscopique du liquide sanguin, aussi bien que les moyens de traitement presque spécifiques employés contre cette redoutable et singulière affection, que les Allemands ont décrite sous le nom d'*hémorrhaphylie,* donnent à ce travail une originalité qu'il est permis de signaler.

7. *De la modification de la variole par la vaccine.* (Archives générales de médecine, t. IX, p. 340, 1845.)

Ce Mémoire est consacré à l'exposé de faits extrêmement curieux, recueillis à la clinique médicale de la Charité, et relatifs à l'influence réciproque qu'exercent l'une sur l'autre les éruptions vaccinale et variolique se développant concurremment. La vaccination pratiquée au début d'une éruption variolique, celle-ci suit son cours, et parcourt ses différentes phases avec une grande rapidité, sans qu'aucune éruption vaccinale se développe. C'est seulement à la période de la desquamation que les pustules vaccinales se montrent et marchent avec une extraordinaire rapidité.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer le résultat thérapeutique très important de ces observations, qui démontrent l'opportunité de la vaccination dans les premières périodes de la variole.

8. *Mémoire sur les ulcérations des voies aériennes dans la morve chronique.* (Archives générales de médecine, 1842.)

C'est dans ce travail, dont la publication a précédé celle de ma dissertation inaugurale, qu'ont été décrites pour la première fois les ulcérations du larynx et de la trachée qui constituent l'une des lésions caractéristiques et l'un des signes les plus positifs de la morve chronique. Nous avons en même temps cherché à établir, d'une manière aussi précise que possible, le diagnostic différentiel de ces lésions spécifiques et des autres formes d'ulcérations du larynx et de la trachée.

9. *De l'emploi de l'eau de mer dans le traitement du choléra épidémique.*

Dans une note publiée durant l'épidémie de 1849, nous avons fait connaître les essais tentés par nous à l'Hôtel-Dieu sur l'emploi de l'eau de mer naturelle dans le traitement du choléra. Ces observations et ces expériences thérapeutiques pourraient mériter d'être continuées, bien que nous ne songions pas à en exagérer la portée.

10. *Bulletin de la Société anatomique de Paris*, de 1839 à 1843.

Membre titulaire de la Société anatomique, et successivement secrétaire et vice-président de cette laborieuse compagnie, j'ai tenu à honneur de consigner dans ses recueils les premiers essais que m'ont permis de publier mes études dans les hôpitaux. J'ai en particulier rendu, en qualité de secrétaire, un compte étendu des travaux de la Société pendant l'année 1842.

11. *Anatomie pathologique des tumeurs blanches* (1839-1840).

J'ai publié sur ce sujet plusieurs notes dans lesquelles la lésion primitive de la synoviale est décrite avec détails et éclairée par l'analyse microscopique et chimique des parties contenues dans la cavité articulaire malade. J'y ai insisté également sur les incrustations calcaires qui se forment dans les fausses membranes et sur le mécanisme de l'ankylose.

12. *Note sur les ulcérations des cordes vocales dans la phthisie laryngée* (1840).

A l'occasion d'un fait d'ulcération avec décollement de la membrane muqueuse qui formait un lambeau mobile s'abaissant à chaque inspiration et ayant déterminé l'asphyxie.

13. *Observations sur les hydropisies avec urine albumineuse consécutive à la scarlatine* (1841).

Sur la lésion rénale qui les accompagne, et sur leur coïncidence avec les congestions et les hémorrhagies cérébrales.

14. *Mémoire sur les ulcérations du tube digestif* (1841).

Dans ce Mémoire sont exposées les différentes phases des ulcérations intestinales, leurs modes de cicatrisation, le rétrécissement du tube digestif qui en résulte, leur terminaison par perforation, les symptômes qui accompagnent ces divers ordres de lésions, et les signes différentiels qui les distinguent. Il renferme en même temps un aperçu historique de cette intéressante question d'anatomie pathologique.

15. *Observations sur l'inflammation gangréneuse du cæcum* (1841).

16. *Note sur le cancer du rectum et de la vessie* (1841).

17. *Mémoire sur la duplicité de l'utérus et du vagin* (1841), contenant des Recherches d'anatomie comparée, destinées à éclairer ce point de tératologie.

18. *Note sur un cas de diathèse cancéreuse* (1841), avec dissémination de tumeurs encéphaloïdes dans les reins, le foie, les poumons et le cœur.

19. *Note sur le purpura hæmorrhagica et la fièvre hémorrhagique* (1841).

20. *Note sur les lésions laryngo-trachéales de la morve chronique chez l'homme et chez les solipèdes* (1842).

21. *Note sur le diagnostic des affections chroniques des fosses nasales dans les scrofules et dans la morve chronique* (1842).

22. *Observations sur l'anatomie pathologique et les signes de l'anévrysme de la crosse de l'aorte* (1842).

23. *Considérations sur la pathogénie et la nature de la phlegmasia alba dolens* (1843).

24. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale.*

J'ai pris, dès 1840 une part active à la rédaction de ce recueil, qui occupe une si grande place dans la science, et qui a tant contribué dans ces derniers temps aux progrès de la médecine publique en France et à l'étranger. Depuis quelques années j'ai eu l'honneur d'être admis parmi les membres du comité de rédaction des *Annales*, et je me suis efforcé de rendre ma collaboration digne des savants honorables qui avaient accueilli mes travaux.

25. *Relation médico-légale de l'assassinat de madame la duchesse de Praslin.*

J'ai réuni sous ce titre tous les rapports auxquels a donné lieu cette grave affaire criminelle, et dont la rédaction m'avait été confiée par les commissions d'expertise dont j'avais l'honneur de faire partie.

26. *Observations et recherches nouvelles sur les grossesses fausses et simulées.*

Ce mémoire, composé à l'occasion d'un fait véritablement extraordinaire qui s'était présenté à la clinique de M. le professeur Bouillaud. A l'aide d'un grand nombre de faits, j'ai cherché à montrer que tous les signes de la grossesse, même les plus positifs en apparence, avaient pu, à l'exception des bruits du cœur du fœtus, être simulés ou du moins se manifester faussement. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces faits au point de vue non seulement de la médecine légale, mais encore de la pratique plus générale de l'art.

27. *Mémoire sur la question de savoir si les fonctions d'expert peuvent être remplies par les médecins étrangers.*

Cette question, soulevée à la demande d'un de nos plus honorables confrères, M. le docteur Ollife, au sein de la commission centrale de

l'association de prévoyance des médecins du département de la Seine, a été résolue par l'affirmative dans un rapport dont j'avais eu l'honneur d'être chargé.

28. *Mémoire pour servir à l'histoire médico-légale des blessures.*

Ce travail avait pour objet de rechercher jusqu'à quel point la vie peut persister dans les cas de blessure nécessairement mortelle, à l'occasion d'un cas d'arrachement criminel de la plupart des viscères abdominaux.

29. *Mémoire sur les règles de la déclaration à l'état civil des enfants mort-nés.*

Aidé de la collaboration d'un administrateur distingué, M. Paul Lecomte, et appuyé sur la loi et la jurisprudence de la Cour suprême, j'ai cherché à démontrer quelles raisons puissantes d'ordre public doivent faire considérer comme obligatoire la déclaration à l'état civil des enfants mort-nés.

30. *Observations médico-légales sur l'état d'ivresse, considéré comme complication des blessures.*

31. *Relation médico-légale de l'assassinat de madame la comtesse de Gœrlitz, en collaboration avec M. le docteur Rota.*

32. *Ivresse et Ivrognerie.* (Articles du Supplément du Dictionnaire des dictionnaires.)

Ces trois opuscules présentent, à des points de vue divers, les principales questions relatives à l'abus des liqueurs alcooliques. Le second contient notamment une discussion très intéressante et très complète de la *combustion humaine spontanée.*

33. *Mémoire sur les modifications qu'impriment dans les différentes parties du corps l'exercice des diverses professions.*

Dans ce Mémoire, lu à l'Académie impériale de médecine, j'ai con-

signé une série d'observations nouvelles d'où découlent un grand nombre de déductions pratiques touchant à la fois la question médico-légale de l'identité et l'histoire hygiénique des professions.

34. *Identité, Submersion, Superfétation, Survie.* (Articles du Supplément du Dictionnaire des dictionnaires.)

Dans lesquels l'état de la science a été exposé aussi complétement que possible sous une forme nouvelle.

35. *Programme d'une enquête sur la marche et les effets du choléra épidémique en France.*

Ce travail, entrepris par moi en qualité de rapporteur du Comité consultatif d'hygiène publique, a servi de base à l'enquête dont les résultats sont soumis actuellement à une commission mixte de l'Académie impériale de médecine et du comité qui m'a fait l'honneur de m'y déléguer comme l'un de ses représentants.

36. *Instructions sur les attributions des Conseils d'hygiène et de salubrité.*

Rédigées par moi au nom du comité consultatif d'hygiène publique et adressées, par ordre du ministre, à tous les conseils d'hygiène de France.

37. *Mémoire relatif au projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine* (1847).

Présenté, au nom de l'Association des médecins de Paris, à la commission de la chambre des pairs, et dans lequel sont discutées la plupart des questions si graves que soulevait ce projet.

38. *Selecta praxis medico-chirurgicæ quam Mosquæ exercet* Alex. Auvert, *typis et figuris expressa Parisiis moderante* A. Tardieu. (Paris, 1847 à 1850, 1 vol. gr. in-fol. avec 120 planches coloriées).

J'ai eu l'honneur d'attacher mon nom à ce magnifique ouvrage, entrepris sous les auspices de l'empereur de Russie et qui constitue la

publication la plus considérable, l'iconographie la plus somptueuse dont l'anatomie pathologique ait été l'objet, soit en France, soit à l'étranger. J'ai eu à en surveiller l'exécution dans toutes ses parties et à revoir le texte latin. C'est en récompense des soins donnés à cette vaste entreprise que j'ai eu l'honneur d'être décoré de l'Ordre-Impérial de Sainte-Anne.

39. *Supplément au Dictionnaire des dictionnaires de médecine.* (1 vol. in-8° de 950 pages, Paris, 1852.)

J'ai été appelé à présider à la rédaction de ce volume dû à une société de professeurs et d'agrégés de la Faculté de médecine, de médecins et de chirurgiens des hôpitaux, et dans lequel ont été traitées, sur mes indications, les questions les plus nouvelles et les plus importantes.

J'ai terminé cet exposé des titres que je peux présenter à l'appui de ma candidature. Je suis loin de m'en exagérer la valeur; mais je les soumets avec confiance au jugement des assemblées éminentes dont j'ambitionne les suffrages. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que, si leur choix et celui des grands pouvoirs qui doivent le sanctionner se fixait sur moi, je mettrais au service des hautes fonctions du professorat une ardente vocation pour l'enseignement et un zèle passionné pour les intérêts et la dignité de la Faculté, à qui je dois le peu que je suis, et du corps enseignant, auquel je serai toujours glorieux d'avoir appartenu.

Ambroise TARDIEU.